

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 16 octobre 2023

L'université Paris 8 reçoit le label « HR Excellence in Research » de la Commission Européenne



L'université Paris 8 obtient la reconnaissance du chantier d'envergure dans lequel elle s'est engagée il y a 2 ans : la démarche HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers) qui s'inscrit dans le contexte général de construction de la politique européenne en matière de recherche.

Rattachée, en particulier, au volet ressources humaines du programme Euraxess, la démarche HRS4R s'appuie sur les quarante principes de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs.

Afin d'obtenir le label, l'université Paris 8 a mis en place plusieurs groupes de travail, de différents services, ainsi qu'un comité opérationnel qui ont réalisé une auto-évaluation des pratiques internes en matière d'administration de la recherche et conçu un plan d'actions en vue d'améliorer les procédures et d'obvier aux éventuels écarts par rapport aux principes de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs.

C'est donc l'ensemble de ces travaux et cette démarche collaborative qui ont été salués par la Commission Européenne et récompensés par l'attribution du label « HR Excellence in Research » le 17 août dernier.

Arnaud Regnauld et Karim Mazouli, respectivement vice-président de la Commission Recherche à Paris 8 et vice-président Relations et ressources humaines ont exprimé leur pleine et entière satisfaction :



« Cette labellisation consacre notre travail soutenu d'accueil et d'accompagnement de nos chercheurs ainsi que notre profond attachement aux valeurs d'équité et de transparence » a indiqué Arnaud Regnauld.

« L'obtention du label signe notre détermination à offrir à nos chercheurs une expérience professionnelle riche et adaptée à leurs besoins sur l'ensemble des différentes facettes de leur métier » a complété Karim Mazouli.

DÉPLOIEMENT DU PLAN D'ACTIONS



« Nous sommes résolus à poursuivre notre travail collectif et concerté avec le déploiement de notre plan d'actions pluriannuel dont le périmètre concerne l'ensemble de nos activités RH, et notamment le recrutement, la formation, la gestion des carrières et de la mobilité ou encore les conditions de travail » ajoute Karim Mazouli.

En effet, l'actuel plan d'action propose des objectifs et résultats réalistes, mesurables et clairs répartis en quatre points :

· Les aspects éthiques et professionnels

L'objectif est de sensibiliser les acteurs de la recherche aux bonnes pratiques de déontologie, les former au droit à la propriété intellectuelle, les accompagner dans les nouveaux fonctionnements de financement par projet, favoriser la circulation des étudiants et personnels à travers une stratégie internationale.

• Recrutement et mode de sélection

Il s'agit ici de porter une forte attention aux processus de recrutement et de sensibiliser les jurys aux biais de discrimination pour garantir l'égalité de traitement des candidats.

Conditions de travail et sécurité sociale

Le but est de garantir un cadre de travail sécurisé en proposant des ressources et des voies de recours aux possibles victimes de discrimination, de plagiat, de harcèlement. Une cellule d'écoute et de médiation sera notamment mise en place tout comme un accompagnement des jeunes chercheurs dans la construction de leur carrière et de leur implication dans les laboratoires de recherche.

• Formation (continue)

L'Université ambitionne de développer l'offre de formation à destination des chercheurs et des nouveaux maîtres de conférence, de centraliser les informations pour faciliter l'accès aux formations.

Au-delà de la mise en œuvre des actions, des groupes de travail, regroupant doctorants ou post-doctorants, personnels enseignants-chercheurs et administratifs, travailleront sur les axes thématiques de manière plus réflexive, c'est-à-dire qu'ils seront davantage dans une approche prospective d'analyse des transformations et de conseils.

La phase d'implémentation qui s'est ouverte à la rentrée 2023 durera cinq ans avec une auto-évaluation de miparcours lors de la deuxième année.



« Nous nous réjouissons de participer pleinement à la construction de l'espace européen de la recherche : la mise en œuvre de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement est pour nous un jalon et marqueur saillant de notre politique européenne ; notre alliance européenne ERUA en sera d'autant renforcée » conclut Arnaud Regnauld.



POUR EN SAVOIR PLUS CLIQUEZ ICI

CONTACTS SCIENTIFIQUES
Karim Mazouli
VP Relations et Ressources Humaines
k.mazouli@iut.univ-paris8.fr

Romain Bijeard, Ingénieur de projets européens et en charge du pilotage de la démarche HRS4R romain.bijeard@univ-paris8.fr CONTACT PRESSE
Service communication de Paris 8
service.communication@univ-paris8.fr
@Presse_Paris8